

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS**Extrait du Registre des délibérations
du Conseil Municipal**

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date convocation : 02/04/2025

Secrétaire de séance : Fabienne AGNOUX

PRESENTS : Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Fabienne AGNOUX, Brigitte LAURENSOU, Sandrine LETOQUIN, Audrey PAREL, Stéphanie MAGNE, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Francis GUILLOT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET.

ABSENTS EXCUSES : Marie Claude AVELINO, Jean-Claude TALBERT, Laurent GOURDOUX, Georges CARAMINOT.

PROCURATION(S) : Marie Claude AVELINO donne procuration à Brigitte LAURENSOU.

Délibération n° 2025-22**Vote du budget principal principal-exercice 2025**

Madame Jeanne-Marie AMOREIRA, adjointe aux finances soumet aux membres du Conseil Municipal les propositions budgétaires du budget principal communal pour l'exercice 2025.

Le budget primitif se présente comme suit :

Section fonctionnement	
Dépenses	1 615 841.04€
Recettes	1 615 841.04€
Section investissement	
Dépenses	955 528.46€
Recettes	969 017.46€

Étant rappelé que les Restes à Réaliser constatés à la clôture de l'exercice 2025 s'établissent comme suit :

RAR dépenses	13 489.00€
RAR recettes	0.00€

Les montant budgétisés cumulés sont les suivants :

Dépenses (cumul RAR + VOTE BP 2025)	969 017.46€
Recettes (cumul RAR + VOTE BP 2025)	969 017.46€

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve le budget principal 2025 dressé par Madame Jeanne-Marie AMOREIRA

Membres : 14

Présents : 10

Représenté(s) : 11

Nombre de votants : 11

Exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire, Gérard Brette

La secrétaire de séance, Fabienne Agnoux

